

31/03/2023

Inscription à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à l'occasion des vacances de printemps 2023

Durant les vacances de printemps, du 17 au 28 avril, la Ville de Mulhouse propose aux enfants mulhousiens âgés de 3 à 10 ans des animations autour de la thématique Jeux en folie.

Toutes les activités sont adaptées à l'âge et aux besoins des enfants. Au programme : activités manuelles avec la création de jeux, le mur des compléments, ou encore « Qui veut gagner des mini-lions », mais aussi des activités sportives avec une Master League, le Tchoukball, et de nombreuses autres activités. Un grand jeu est organisé le lundi 24 et jeudi 27 avril en partenariat avec le Conseil des Ados. Des sorties (au bowling, à la ludothèque, à la Maison du patrimoine), des jeux de société (Bioviva, Loups-Garous, Tournois de Uno, Kéblo, Skyjo, ...) et une journée festive le vendredi 28 avril pour terminer les vacances !

Des moments de convivialité, de partage et de découverte pour vivre des moments de jeux, de surprise et de défis.

Chaque matinée, l'enfant est acteur de ses vacances par le biais d'ateliers libres. Durant l'après-midi les enfants choisissent leurs activités.

Les enfants présentant un handicap peuvent être accueillis. Avant toute inscription, il est nécessaire de prendre contact avec le service Initiatives et Action Jeunesse au 03 89 33 78 34.

Un service d'accueil est assuré dans 3 écoles mulhousiennes (maternelle La Fontaine, maternelle Furstenberger, élémentaire Nordfeld), le matin à partir de 7h30 et jusqu'au passage du bus qui les amènera au centre, et le soir de 17h30 jusqu'à 18h30 au plus tard.

Les parents peuvent également, s'ils le souhaitent, déposer les enfants sur site, au Centre Alfred Wallach, le matin entre 8h et 9h, et les rechercher le soir entre 17h et 18h au plus tard.

Inscription en ligne jusqu'au 26 avril

- Inscriptions possibles jusqu'au 26 avril en ligne sur la plateforme e-services.mulhouse-alsace.fr
- Inscriptions au plus tard deux jours ouvrés avant la prise en charge de l'enfant
- Aucun dossier ne sera traité le vendredi 14 avril

Annulation d'une inscription ou absence

Toute annulation d'une inscription devra s'effectuer 4 jours ouvrés avant la date réservée et uniquement par mail : jeunesse.accueil.loisirs@mulhouse-alsace.fr
Au-delà de ce délai, les jours seront facturés.

En cas d'absence pour raisons de santé, un certificat médical sera exigé dans un délai de 72h après le jour d'absence ou le 1er jour d'absence sera facturé aux familles.

Lieux de renseignements et de paiement :

Service Initiatives et Action Jeunesse
Mairie de Mulhouse, 2 rue Pierre et Marie Curie
Tél. 03 89 33 78 34 - e-services.mulhouse-alsace.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Contact presse

Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92
Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse.fr